



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 16 juillet 2014

CABINET

Affaire suivie par : Gaëtan ROUY
☎ 04 73 98 63 20
gaetan.rouy@puy-de-dome.gouv.fr

Le Préfet de la Région Auvergne
Préfet du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du Puy-de-Dôme
Pour information à Monsieur le Secrétaire
Général de la Préfecture et à Messieurs les
Sous-Préfets des arrondissements d'Ambert,
Issoire, Riom et Thiers

OBJET : Cérémonie du 20 juillet 2014

**Journée Nationale à la Mémoire des Victimes des crimes racistes et antisémites
de l'État français et d'hommage aux Justes de France**

**P.J. : Message du secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens
combattants et de la mémoire**

Je vous adresse, ci-joint, le message de Monsieur Kader ARIF, secrétaire d'État
auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, qui devra
être lu, lors de la cérémonie que vous organiserez le dimanche 20 juillet, à l'occasion de la
Journée Nationale à la Mémoire des Victimes des crimes racistes et antisémites de l'État
français et d'hommage aux Justes de France.

Je vous indique que dans l'hypothèse où un membre du corps préfectoral,
représentant de l'État, serait présent lors de cette cérémonie dans votre commune, il lui
appartient de lire ce message.

Je vous rappelle enfin qu'à cette occasion, les bâtiments publics devront être
pavoisés aux couleurs nationales pendant cette journée d'hommage et vous demande de
veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème
national.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Sébastien AUDEBERT

**Message de Monsieur Kader ARIF,
secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé
des anciens combattants et de la mémoire**
**Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat
français et d'hommage aux « Justes » de France.**
20 juillet 2014

Il y a plus de 70 ans, les Parisiens étaient les témoins de crimes abjects.

La « rafle du Vel d'Hiv » des 16 et 17 juillet 1942 au cours de laquelle 13 152 Juifs furent arrêtés par la police française a laissé une marque indélébile dans notre mémoire nationale.

Marque d'horreur mais aussi de honte. Oui de honte, car c'est sur ordre de l'Etat français que ces Juifs ont été humiliés et enfermés. Et c'est avec la complicité de l'Etat français qu'ils ont été déportés vers les camps de la mort.

A travers les raflés du Vel d'Hiv, c'est aux plus de 75 000 Juifs de France arrêtés entre 1941 et 1944 que nous pensons. 75 000 Juifs déportés vers les camps où la mort les attendait presque toujours. 75 000 hommes, femmes et enfants, dont à peine 2 500 rentrèrent. 75 000 hommes, femmes et enfants parmi les plus de 5 millions de Juifs d'Europe victimes, comme eux, du système d'extermination nazi.

2014 est le 70^e anniversaire de la Libération de la France. Mais cette année commémorative ne peut et ne doit oublier qu'en 1944 encore, des femmes, des hommes et des enfants étaient destinés à subir la « solution finale » mise en œuvre par les nazis. Du 21 au 25 juillet 1944, il y a tout juste 70 ans, avait lieu la dernière grande rafle ; 250 enfants hébergés dans les maisons de l'Union générale des israélites de France étaient arrêtés. Le 23 juillet 1944, l'armée rouge libérait le premier camp : Maïdanek, près de Lublin en Pologne. Il restait que peu de déportés, la plupart d'entre eux ayant été transférés vers Auschwitz. Le 17 août 1944, sept jours avant la libération de Paris, des déportés quittaient Drancy dans le convoi n° 79.

C'est tout cet innommable que la cérémonie du Vel d'Hiv nous fait partager. Enseigner cette Histoire, c'est l'enseigner dans sa vérité, dans sa justesse et dans sa brutalité. C'est enseigner la France telle qu'elle a été, avec ses bourreaux et ses héros. Héros anonymes comme tous ces Français qui permirent de sauver plus de trois juifs sur quatre dans notre pays, comme ces Justes qui constituèrent de véritables chaînes de solidarité. Combien furent-ils à se battre avec pour seules armes leur conscience, leur courage, leur humanité ? Plus de 3 760 sont aujourd'hui recensés. Davantage, sans doute. Et combien de vies ont-ils sauvées ?

Dans l'adversité, ils ont été prêts à donner leur existence pour préserver celle d'un autre, qu'il ne connaissait pas mais qui aurait pu être un parent, un ami, un voisin, tant il leur ressemblait, tant il était eux.

A force d'abnégation et de foi en l'humanité, ces Justes parvinrent à sauver des milliers de personnes dont 80 % des enfants dont ils eurent la charge.

Tout comme les Résistants ont su garder vivante la flamme du pays de la Liberté, les Justes de France, par leur courage, ont rendu l'honneur au pays des Droits de l'Homme.

Ces engagements courageux et entiers doivent élever nos consciences à la compréhension de ce que la haine de l'Autre est capable d'engendrer.

Aucun silence ne doit taire une telle tragédie. Car se taire, c'est accepter. Le seul silence qui vaille est celui du recueillement que le souvenir de la rafle du Vel d'Hiv nous impose. Un silence entrecoupé de quelques mots parfois pour rappeler les faits. Pour que plus jamais personne ne connaisse de telles souffrances.

Les événements sont à la fois riches d'enseignements et porteurs de sens. Par peur, par ignorance souvent, par égoïsme parfois, certains choisirent la soumission, le repli sur soi, le rejet de l'Autre. Certains choisirent la voie du pire et collaborèrent. La plupart ont laissé faire. D'autres en revanche prirent le risque de s'opposer, au nom de la Justice, au nom de la Liberté, au nom d'une certaine idée de la France. Ils connaissaient l'enjeu, ils en connaissaient le prix. Beaucoup l'ont payé.

Ne les oublions pas.

Kader ARIF